



Relevé de conclusions

Conseil de quartier
Saint-Florent

Jeudi 26 janvier 2017

Direction des Vies Participatives

Rédaction : Sabrina VOLET

Centre Socioculturel – 189 avenue Saint Jean d'Angély

Co-Présidentes: Agnès JARRY (Conseillère municipale, co-présidente élue); Joëlle AUMONIER (co-présidente habitante).

Elus municipaux : Dominique SIX (Adjoint au Maire).

Agents municipaux : Fabrice DARTAYET (Bureau d'études de la Direction des Espaces publics); Sabrina VOLET (Coordinatrice au service Vie participative).

Membres : Roland COLLOT ; Antoinette JARRY ; Alexandre JEROME ; Isabelle JEROME ; Chantal MOREAU ; Jean NEBAS ; Alain ROBERT ; Jacques THIOLLET.

Excusés : David CHASSERIAU ; Luce MARTIN.

Public : 24 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1/ Présentation des différents scénarii du projet de sécurisation de la rue Berthet.

2/ Point d'avancement des dossiers Espaces publics

- Rue Jean Jaurès : Présentation du projet de matérialisation de cases de stationnement,
- Avenue St Jean d'Angély (dernier tronçon) : Retour de la réunion de travail du projet de sécurisation.

3/ Point sur les dossiers Animations

- Parking de la Convention : nomination et inauguration de la place,
- Bilan du Marché de Noël du 16 décembre 2016,
- Projets et perspectives 2017.

5/ Informations diverses d'actualité

- Eclairage Public sur le quartier de St Florent: projets à venir sur 2017,
 - Proposition de formation pour l'utilisation des espaces privés des Instances de la Vie Participative,
 - Evènement dans les quartiers,
 - Nouveaux panneaux et aménagements pour les cyclistes,
 - Info Journée de la propreté.
-

1/ Présentation des différents scénarii du projet de sécurisation de la rue Berthet.

Par Fabrice DARTAYET, Bureau d'études de la Direction des Espaces publics

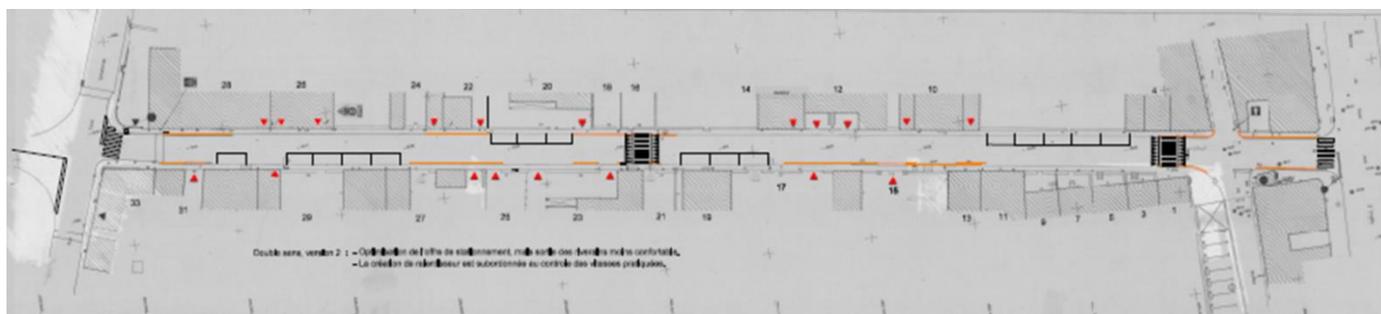
Rappel du projet

Demande par les riverains d'un dispositif (léger) qui permettrait de faire ralentir les véhicules et de dissuader certains utilisateurs de l'emprunter comme une voie de shuntage ; c'est-à-dire un itinéraire bis considéré par les usagers comme étant plus rapide que les voies de circulation officielles et calibrées pour un trafic conséquent. Le bureau d'étude a réalisé un plan qui propose de créer des cases de stationnement dans cette rue.

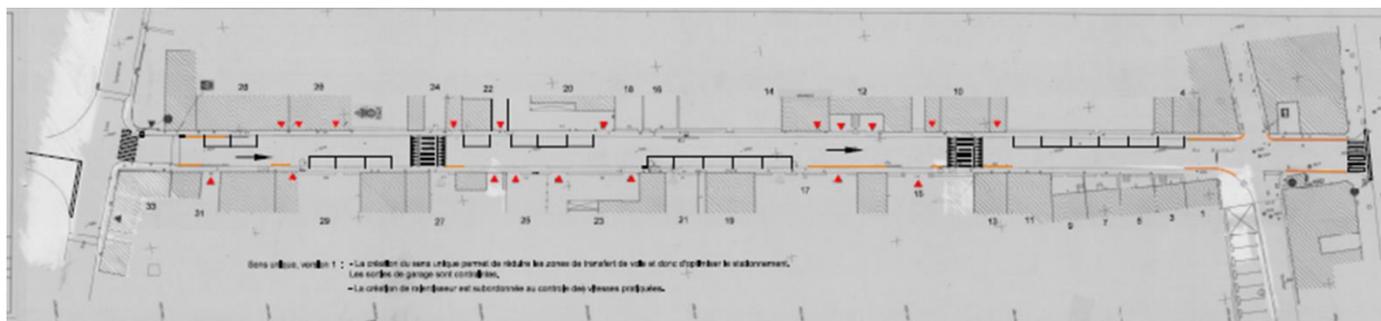
Une rencontre sur site a eu lieu le lundi 7 novembre, en présence des élus, du bureau d'études, de la Vie participative et des riverains.

Il a été demandé d'étudier deux scénarii :

1- Maintien de la circulation en double sens, matérialisation de 17 places de stationnement et la création de deux plateaux surélevés.



2- Circulation en sens unique, matérialisation de 20 cases de stationnement et la création de deux plateaux surélevés.



Suite à donner

Les riverains présents souhaitent expérimenter le maintien de la circulation à double sens et la pose de deux paires de coussins *berlinois** qui seront posées à hauteur du n° 11 et n°29.

Un comptage doit être prochainement réalisé. Le chiffrage des deux paires de coussins berlinois est en cours.



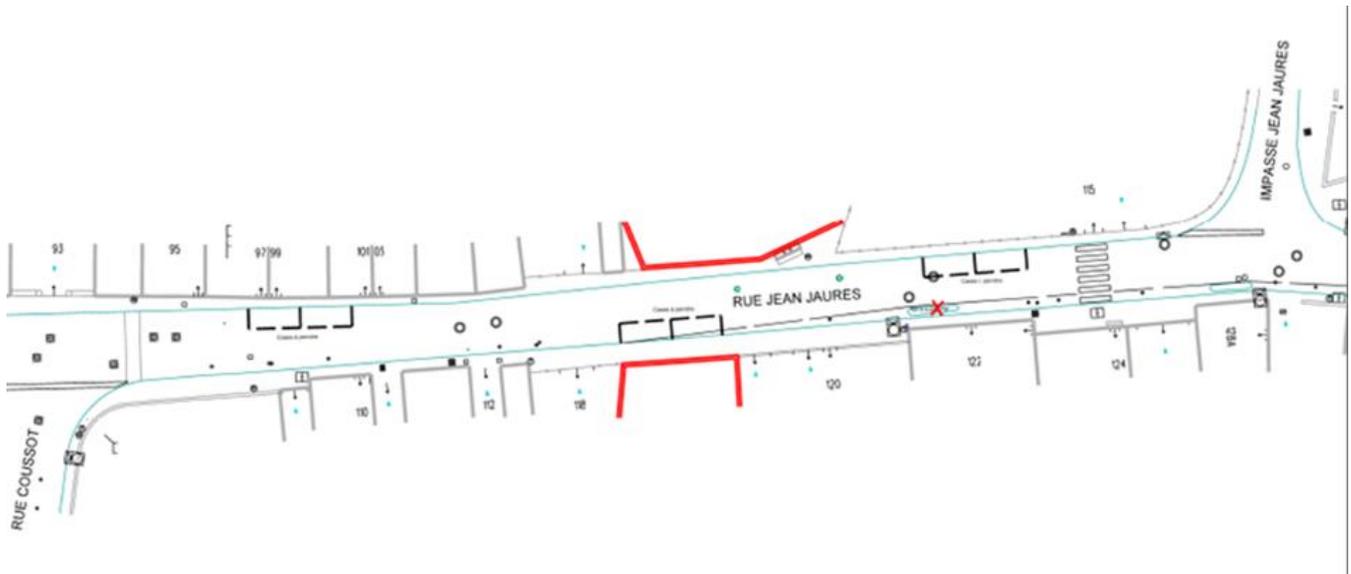
2/ Point d'avancement des dossiers Espaces publics

➤ **Rue Jean Jaurès** : Présentation du projet de matérialisation de cases de stationnement.

Rappel de la demande

Matérialisation de 6 places de stationnement entre la rue de Goise et l'impasse Jean Jaurès en quinconce pour réduire la vitesse à la demande des riverains.

La majorité des habitants a répondu favorablement au projet. Néanmoins, ils demandent à l'unanimité un dispositif pour protéger les véhicules stationnés (plots ou ilots).



Compte rendu de la rencontre : Demande d'études des différents points suivants :

1er tronçon : De l'arrêt de bus (devant l'Ets Volvo) au pont SNCF



Il a été demandé de :

- Vérifier si un ilot de protection ou un plateau surélevé peut être réalisé afin d'assurer la traversée piétonne et de réduire la vitesse - face à la rue des Prés du Paire pour les riverains qui utilisent les transports du TAN.
- Réaliser un cheminement piéton en calcaire + pose de balisettes qui est aujourd'hui inexistant.



- Réaliser la continuité piétonne derrière la glissière de sécurité, ce qui permettrait de protéger les piétons dans le virage avant le pont SNCF.



- Sous le pont, la commission demande d'étudier la possibilité d'élargir le trottoir aux normes PMR (1.50m de largeur). Vérifier si les bus et poids lourds peuvent franchir le pont (à cause de la voûte) si la voie est déportée sur la gauche du pont (largeur du pont : 8m).
- Renforcer la signalétique afin d'avertir la présence d'un passage piéton juste après le pont.



2ème tronçon : Du pont SNCF au carrefour Jean Moulin/ Liberté



- Après le pont SNCF (côté centre-ville), créer des plateaux surélevés afin de réduire la vitesse et protéger les traversées piétonnes.

- Autre version : poser des îlots de protection. Cependant, ce dispositif nécessiterait la suppression des pistes cyclables et d'élargir sensiblement la voie (emprise pas assez importante). En conséquent, cette réalisation serait plus coûteuse.



Il a été signalé que les poids lourds +3.5T venant de la ZI, empruntent la rue du Nord pour rejoindre l'Av. St Jean d'A malgré l'interdiction de tourner à gauche avant le pont. Les camions qui s'engagent n'ont pas la possibilité de faire demi-tour dans la ZI car aucune raquette de retournement ou rond-point n'existe au niveau du chemin du Lac.



Autres demandes :

La commission a demandé :

- Un éclairage plus important au niveau de chaque passage piéton.
- La réfection de l'enrobé sur les trottoirs qui est endommagé par les racines des arbres.
- Le terrain se situant derrière le transformateur avant le pont SNCF appartient à la ville. La commission demande la création d'un cheminement piéton pour se rendre jusqu'à la rue Nambot.



➤ **La Tranchée**

Demande récurrente d'un panneau d'information près de l'arrêt de bus. Les habitants de ce secteur ont une connexion Internet très faible et n'ont pas toujours connaissance des dates des Conseils de quartier.

Suite à donner

Le service a émis un avis favorable à la demande de pose de ce panneau d'informations.



3/ Point sur les dossiers Animations

➤ Parking de la Convention

Avant les travaux



Après les travaux



Pour rappel

Le parking n'a pas de véritable nomination. Il est nommé le « parking de la Convention » car la rue de la Convention la traverse.

Il est demandé aux conseillers de quartier de réfléchir à la nomination de ce parking.

Les membres du Conseil ont procédé à un vote à main levée :

- Maintien parking de la « Convention » : 1 voix POUR / 17 voix contre
- Parking de "l'Eglise de Saint Florent" : 18 voix POUR / 0 abstention / 0 voix contre

La nomination des espaces publics nécessite le passage devant le conseil municipal et doit être pris en charge par la commission dédiée.

Prochaine étape

L'inauguration du parking est programmée le vendredi 19 mai 2017 à 18h00, à condition que les démarches de validation de cette nouvelle nomination soit actée officiellement.

Pour que cette inauguration soit également un moment convivial, la commission "Animations" propose de confectionner des gâteaux/ confiseries pour l'occasion. Les boissons seront fournies par le service Vie participative.

➤ Bilan du Marché de Noël du 16 décembre 2016

Participation d'une vingtaine d'exposants, des membres de la commission Animations, des co-présidentes habitante et élue, des parents d'élèves et de deux commerçants du quartier : Carrefour Market et la boulangerie Crépin. Des animations ont été proposées pendant la soirée : des ateliers pour les enfants et une chanteuse. Une brioche et des bonbons ont été offerts aux enfants.



Les ventes de gâteaux confectionnés par l'association des parents d'élèves de l'école de Saint Florent et de jus de pommes par celle de l'école Louis Pasteur ont été appréciés par les visiteurs.



Cette dernière édition a cependant connu peu de fréquentation malgré la communication réalisée dans la presse et par affichage dans les commerces. Elle s'explique par la présence de nombreuses manifestations dans le Centre-ville à l'occasion des festivités de Noël et du 1^{er} jour de départ en vacances de Noël.

La commission va réfléchir à une autre date plus propice pour 2017, voire même choisir un autre lieu de manifestation (Place Georges Renon ?)

➤ Projets et perspectives 2017

La commission souhaite organiser un Troc au jardin, le dimanche 9 avril 2017 de 14h à 18h, place Georges Renon. Pour l'occasion, un stand présentant la charte sera installé.

4/ Informations diverses d'actualité

➤ **Eclairage Public sur le quartier de St Florent** : projets à venir sur 2017: Rénovation et rationalisation de l'éclairage sur le parc Saint Florent.

La Ville a travaillé sur son schéma directeur d'éclairage public et projette de remplacer les luminaires existants par du système LED. Le coût de cet investissement est chiffré à 4 millions d'euros.

La ville de Niort compte 13 000 luminaires qui coûtent chaque année 800 000€ en dépense d'énergie.

OBJECTIFS ET PLANNING

- ▶ Améliorer l'éclairage
- ▶ Diminuer les consommations
- ▶ Rationaliser la diversité des types de luminaires
- ▶ Eclairer seulement le domaine public
- ▶ Travaux de mars 2017 à fin 2021 -> Commence par la périphérie de la ville

SUPPRESSION DES LUMINAIRES

- ▶ Impasse H. de Balzac et impasse M. Proust : la performance du matériel neuf ne nécessite pas de conserver les 2 ou 3 luminaires en vis-à-vis,
- ▶ Rue J. Lemercier : luminaire placé pour amorcer un projet futur non conservé et luminaire en face à face,
- ▶ Allée C-N Ledoux : remplacement des 3 luminaires par un seul,
- ▶ Cheminement jusqu'au golf : absence de trottoir et la suite du chemin du 3^{ème} millénaire est sans éclairage, Suppression de l'éclairage, Rénovation de l'éclairage du parking et mise en place de détecteur de présence,
- ▶ Rue des Grandes Versennes : Suppression des luminaires qui éclairent le champ réalisée le 13 janvier 2016.

DESACTIVATION DE LUMINAIRE SUR PARCELLE PRIVEE

- ▶ Impasse Saint Symphorien : désactivation des luminaires
- ▶ Rue A. Ampère : 3 luminaires seront désactivés sur la voie et 2 qui éclairent le parking privé.

Information des propriétaires par courrier de la désactivation dans le cadre de la rénovation et de l'invitation à s'alimenter par leur propre moyen. Recherche de solution alternative également.

PROPOSITION DE SUPPRESSION

▶ Chemin du Lac : Secteur sans habitation. Proposition de conserver les 2 luminaires à l'entrée du chemin (présence d'habitation) et de supprimer les luminaires au-delà.

➤ Proposition de formation pour l'utilisation des espaces privés des Instances de la Vie Participative

Le lancement de l'espace numérique a eu lieu le 6 décembre lors du temps fort de la Vie participative.

Afin de pouvoir s'inscrire, les conseillers de quartier recevront un mail indiquant les dates de formations qui auront lieu au cours du mois de mars 2017.

Chaque formation sera limitée à 12 participants. Des vidéos tutoriels seront mises en ligne pour ceux qui souhaitent découvrir les modules seuls.

Il s'agit d'un espace en ligne pour échanger : les dates de réunions, les comptes rendus des commissions et groupes projets ..., des documents divers pour faciliter les réflexions, des forums pour discuter sur des thématiques ...

NiORT Espace Membre Démocratie Participative

Floriane BOURREAU

Accueil / Accueil

Bienvenue sur l'espace membre Démocratie Participative de la ville de Niort.

Saint Liguairé / Quartier Nord / Souché

Coordinatrice Vie participative
Floriane BOURREAU floriane.bourreau@mairie-niort.fr
05 49 78 74 78
Espace Michelet, 3 rue de l'Ancien Musée - Niort

Goise-Champommier-Champclairot / Saint Florent / Sainte Pezenne

Coordinatrice Vie participative
Sabrina VOLET sabrina.volet@mairie-niort.fr
05 49 78 78 98
Espace Michelet, 3 rue de l'Ancien Musée - Niort

Clou Bouchet / Tour Chabot/Gavacherie / Centre-Ville :

Coordinateur Vie participative
Pierre FOURNIER pierre.fournier@mairie-niort.fr
05 49 78 73 46
Espace Michelet, 3 rue de l'Ancien Musée - Niort

➤ Evènement dans les autres quartiers

-> Conseil de quartier de Souché - Espace Lambon - Exposition de printemps – « REGARTS évanescents » aura lieu sur la période se déroulant du 30 mars au 5 mai 2017 aux heures d'ouverture de la Bibliothèque et lors de la permanence dominicale tenue à l'occasion du P'tit Marché du dimanche matin 9 avril.

Deux ATELIERS autour de la photographie seront animés in situ, par l'artiste invité :

☑ Adultes : WE : samedi 1er et dimanche 2 avril ;

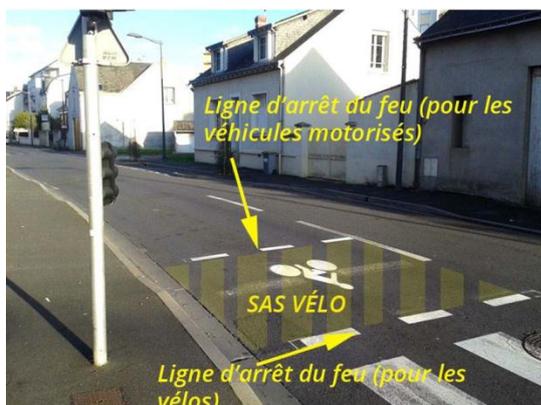
☑ Enfants : les après-midi de la semaine de vacances scolaires du 24 au 28 avril.

-> Le Petit Marché de Souché – Dimanche 9 avril 2017 de 9h à 13h rue de la Mairie

-> Conseil de quartier Centre-ville - Boîtes à livres : inauguration des boîtes d'échange de livres en libre-service : lors de la semaine de la francophonie du 18 au 26 mars.

➤ Nouveaux panneaux et aménagements pour les cyclistes

Le « sas vélo » : Espace matérialisé entre la ligne d'arrêt des voitures et le feu de circulation et qui permet aux cyclistes d'être mieux visibles, d'améliorer la sécurité des cyclistes tournant à gauche et d'éviter, en plus, de respirer les gaz d'échappement en se positionnant devant les véhicules motorisés.

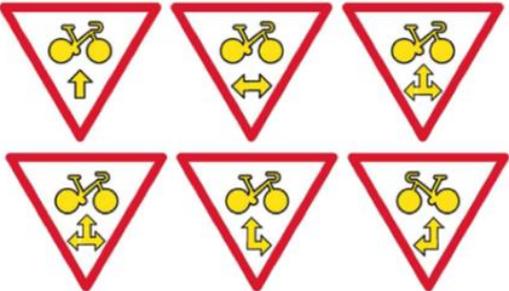
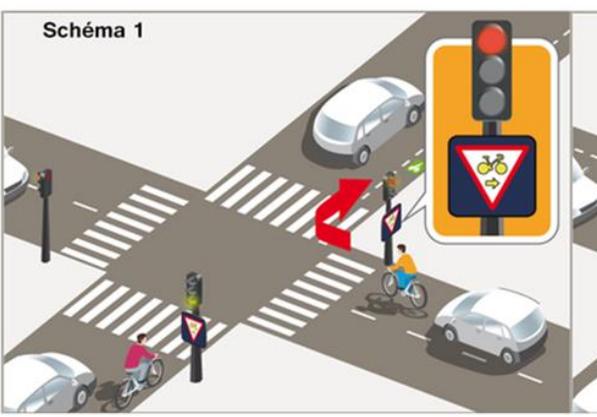
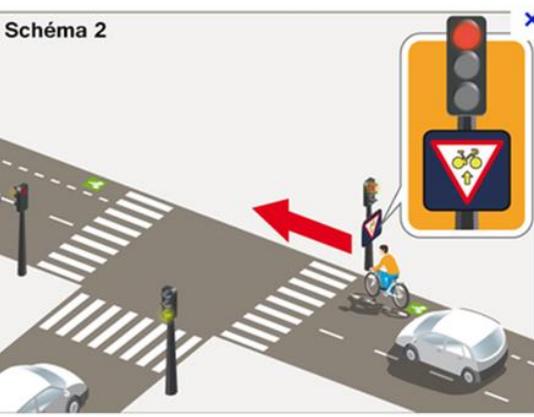


La nouvelle signalisation

De forme triangulaire, le nouveau panneau est composé d'un pictogramme de couleur jaune représentant un vélo qui apparaît sur un fond blanc bordé d'une bande rouge. Une flèche de couleur jaune indique aux cyclistes la direction à suivre, à droite ou tout droit s'il n'y a pas de voie à droite. Le panneau a la même signification que le feu jaune clignotant.

Les obligations des cyclistes

Les nouveaux panneaux et feux ne donnent pas tous les droits aux cyclistes. Pour franchir le feu rouge et s'engager vers la voie de droite ou poursuivre leur chemin tout droit s'il n'y a pas de voie à droite, ils devront faire preuve de prudence et respecter la priorité accordée aux autres usagers, particulièrement les piétons auxquels ils devront céder le passage.

 <p>M12 Autorise un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu rouge pour aller dans une direction indiquée par les flèches à la condition de ne pas gêner les usagers ayant le vert.</p>	<p>Exemples de variantes du M12</p> 
<p>Schéma 1</p> 	<p>Schéma 2</p> 

En l'absence d'une de ces deux signalisations, les cyclistes ont évidemment toujours l'obligation de respecter le feu tricolore.

➤ Info Journée de la propreté - samedi 13 mai :

La ville de Niort organise une « journée de la propreté Citoyenne », programmée le samedi 13 mai 2017.

Elle pourrait :

- impliquer les conseillers qui le souhaitent, les enfants des écoles, les parents d'élèves et les Associations de Parents d'élèves.
- être organisée « en marchant ».

Les participants seront dotés de gants, piques, poches poubelles qui leur seront remis au début et récupérer en fin du parcours.

Si le Conseil de quartier souhaite participer à l'opération : contact service Vie participative.

➤ Questions diverses

Rue Camille Desmoulins : Présence de nombreuses déjections canines.

Il est rappelé que des distributeurs de poches ont été mis en place à différents endroits de la Ville. Il est possible également d'utiliser n'importe quels sachets (par ex : de courses). Il suffit de les jeter dans une poubelle (et non dans le caniveaux). Des sachets sont également à la disposition des usagers en Mairie.

Rue Saint Symphorien : la commission « cadre de vie » a fait une demande de passage piéton rue Saint Symphorien, à l'angle de la rue André Citroën. Où en est cette demande ?

Site de l'ancien LIDL, Boulevard de la Liberté : Des sacs poubelles sont sur le trottoir depuis plusieurs semaines.

Avenue Saint Jean d'Angély : Présence de cartons remplis de débris devant l'ancien Hôtel le Saint Jean.
